



Personnel des établissements d'enseignement supérieur

Vous souhaitez enrichir votre expérience ou développer vos compétences professionnelles ?

- Votre établissement d'enseignement supérieur d'origine a probablement conclu des accords de coopération avec des partenaires européens dans le cadre d'Erasmus+. Si c'est le cas, vous pouvez demander une bourse afin d'effectuer un séjour (de 5 jours à 2 mois) au sein d'un de ces établissements partenaires, pour y enseigner ou y dispenser des formations, ou encore pour suivre des formations en vue de votre développement de carrière.
- En vertu de cet accord, votre université peut aussi recevoir du personnel d'établissements d'enseignement supérieur européens.

Adressez votre candidature au bureau des relations internationales de votre établissement, qui vous fournira des informations détaillées à ce sujet.

- Les enseignants ou les chercheurs peuvent également demander à intervenir comme professeurs invités dans les programmes communs de master «Erasmus Mundus» existants.

Adressez votre candidature directement auprès du consortium qui organise le programme conjoint; celui-ci organise un concours ouvert aux enseignants et chercheurs du monde entier. Vous pouvez consulter la liste des programmes à l'adresse suivante: <http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/jointmasterdegrees>

Activités Jean Monnet

Vous souhaitez enseigner ou faire de la recherche dans le domaine de l'intégration européenne ?

- Vous pouvez rejoindre une communauté scientifique de haut niveau.
- Votre établissement peut présenter une candidature en vue d'enseigner et de faire de la recherche sur l'intégration européenne dans le cadre d'un module, d'une chaire ou d'un centre d'excellence Jean Monnet.
- Les réseaux ou projets Jean Monnet font émerger des consortiums d'acteurs internationaux spécialisés dans les études européennes, développent des échanges de bonnes pratiques, renforcent la connaissance et la promotion de l'intégration européenne à travers le monde.

Votre établissement peut adresser sa candidature via le site de l'Agence Exécutive (EACEA) à Bruxelles:
http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/jean-monnet_fr



Les possibilités offertes par Erasmus+ ne se limitent pas aux bourses destinées aux étudiants et au personnel des établissements d'enseignement.

Pour en savoir plus:

ERASMUS+
ec.europa.eu/erasmus-plus
eacea.ec.europa.eu

facebook.com/EUErasmusPlusProgramme

[EUErasmusPlus](https://twitter.com/EUErasmusPlus)

Actions Marie Skłodowska-Curie:

ec.europa.eu/msca

facebook.com/Marie.Curie.Actions



Crédit photos: Toutes les photos © Getty/images exceptés panneau de directions et couverture: © iStockPhoto

**VENEZ ÉTUDIER
OU ENSEIGNER
EN EUROPE**



Erasmus



Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

Il offre un large éventail de possibilités dans le domaine de l'enseignement supérieur pour les étudiants, les doctorants, les enseignants, le personnel et les établissements du monde entier.



Des bourses sont disponibles pour:

Les étudiants et les doctorants

Vous souhaitez effectuer un cycle d'études complet?

- Vous pouvez déposer une candidature pour participer à l'un des programmes **Erasmus Mundus** existants (master ou doctorat conjoints)¹ ou à l'un des **programmes conjoints de master dans le cadre du programme Erasmus+**. Ces programmes d'excellence sont organisés par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur européens et non européens. Vous étudiez dans au moins deux des établissements participants et pouvez obtenir un diplôme conjoint ou double/multiple à la fin de vos études.
- Les bourses financées par l'UE couvrent les frais de participation, le voyage vers l'Europe, une allocation de séjour et une assurance.

Adressez votre candidature directement auprès du consortium qui organise un concours ouvert aux candidats du monde entier pour l'attribution des bourses. Vous pouvez consulter la liste des programmes à l'adresse suivante:
<http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/jointmasterdegrees>

Vous êtes intéressé par des études ou une carrière de chercheur?

Adressez votre demande de bourse de doctorat ou une autre bourse de recherche dans le cadre des **actions Marie Skłodowska-Curie**, qui font partie du programme-cadre de recherche et d'innovation «Horizon 2020» de l'UE.

Vous souhaitez poursuivre des études en Europe et les faire valider à votre retour, en vue de l'obtention de votre diplôme?

- Votre établissement d'enseignement supérieur d'origine a probablement conclu des accords de coopération avec des universités européennes dans le cadre d'Erasmus+. Si c'est le cas, vous pouvez demander une bourse pour une **mobilité** de courte durée (3 à 12 mois), qui vous permettra d'effectuer une partie de votre période d'études (au niveau de la licence, du master ou du doctorat) dans un établissement partenaire. Les activités universitaires que vous aurez effectuées dans votre établissement d'accueil seront pleinement reconnues et prises en compte, après votre retour, pour l'obtention de votre diplôme dans votre établissement d'origine par l'acquisition **de crédits d'enseignements**. En vertu de cet accord, votre université peut aussi accueillir des étudiants européens.

«Ce type de mobilité, qui vous permet d'acquérir des crédits en vue de l'obtention de votre diplôme, est accessible aux étudiants non européens qui souhaitent étudier en Europe et aux étudiants européens qui désirent étudier dans une autre région du monde.»

Adressez votre candidature au bureau des relations internationales de votre établissement, qui vous fournira des informations détaillées à ce sujet.

1. Les bourses de doctorat ne seront octroyées que jusqu'à l'année d'inscription 2017.

